

Moins jeter, c'est possible!

Partagez vos meilleures actions anti-gaspi

La Fédération romande des consommateurs organise un grand concours récompensant les meilleurs projets visant à diminuer au quotidien le volume de la nourriture qui finit à la poubelle.

Comment participer?

Seront sélectionnés tous les gestes qui contribuent à diminuer au quotidien le volume de la nourriture qui finit à la poubelle.

- Recueil de recettes
- Film de sensibilisation
- Action réalisée dans un cadre scolaire ou associatif
- Stand d'information, etc.

Un jury de cinq personnes issues des associations de consommateurs et de l'Office fédéral de l'environnement récompensera les meilleurs dossiers selon leur originalité et la qualité de leur réalisation.

Délai de participation au **28 février 2014, à minuit**
Dossiers à envoyer à **FRC, CP 6151, Rue de Genève 17, 1002 Lausanne**
ou par mail à **info@frc.ch**

Règlement du concours disponible sur **frc.ch/concours-gaspi**
Des questions? Appelez-nous au **021 331 00 90** ou via **info@frc.ch**

Qui peut participer?

Concours ouvert à toute personne résidant en Suisse, exception faite des bénévoles actifs et des salariés de la FRC.

- **Participation individuelle**
(dès 18 ans révolus)
- **Participation collective**
(classes, associations, groupes de voisins, clubs sportifs)

A gagner

Participation individuelle

1^{er} prix: Bon pour un repas dans un restaurant renommé.
Valeur 500 fr.

2^e prix: Cours de cuisine.
Valeur 250 fr.

3^e prix: Panier de produits du terroir.
Valeur 150 fr.

Participation collective

1^{er} prix: 1000 fr.

2^e prix: 500 fr.

3^e prix: 250 fr.

Concours organisé dans le cadre de l'Alliance des organisations de consommateurs avec le soutien de l'OFEV



gaspillage alimentaire

Trop bon
pour la poubelle!



frc **FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS**
Activement à vos côtés

frc.ch/gaspillage

Mieux agir au quotidien!

Mieux acheter

Faire une liste
et s'y tenir.

Planifier
ses menus.



2000.-

La somme annuelle
que chaque ménage
met à la poubelle.

Mieux cuisiner

Préparer des
portions adaptées.
Apprêter les restes.

1/3

Le volume des
denrées jetées sans
être consommées.

Mieux comprendre les dates limites

À CONSOMMER JUSQU'AU ...

DATE LIMITE DE CONSOMMATION | Elle s'applique aux denrées très périssables ou sensibles. Elle est obligatoire pour tous les produits qui doivent se conserver au frais. Au-delà de cette date, selon la loi, ils ne peuvent plus être remis comme tels au consommateur. Toutefois, produits laitiers et charcuteries sèches, par exemple, se consomment au-delà de cette date.

**À CONSOMMER DE
PRÉFÉRENCE AVANT LE ...**

DATE DE DURÉE DE CONSERVATION MINIMALE | Elle s'applique aux denrées peu périssables ou de garde. Il s'agit de la date jusqu'à laquelle un produit conserve ses qualités (goût, odeur, texture...) lorsqu'il est maintenu dans des conditions appropriées. Au-delà de cette date, il est généralement parfaitement consommable.

100 kg

Le poids
du gaspillage par
habitant et par an.



gaspillage alimentaire

Grand
concours



frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
Activement à vos côtés